Rapport sur l'exercice des droits de vote et la politique d'engagement actionnarial 2025 de KIPLINK FINANCE aux assemblées générales des entreprises dont elle détient des parts.

1/ Description générale de la manière dont les droits de vote ont été exercés

La société KIPLINK FINANCE détient des actifs gérés via des fonds communs de placements lui donnant accès à un droit de vote lors de l'assemblée générale de (31) sociétés. La société KIPLINK FINANCE a exercé son droit de vote (23) fois lors de l'année 2025.

Les gérants procèdent au vote des sociétés après réception des bulletins de vote et analyse préalable des résolutions. KIPLINK FINANCE exerce ses droits de vote en se référant à la politique d'engagement actionnarial disponible sur demande, et disponible sur son site internet.

2/ Explication des choix effectués sur les votes les plus importants

La société KIPLINK FINANCE a pu respecter les principes à suivre dans le cadre de l'exercice de son droit de vote aux assemblées générales qu'elle s'était imposée dans son document politique d'engagement actionnarial.

3/ Recours éventuel à des services rendus par des conseillers en vote

N/A.

4/ Orientation des votes exprimés

La totalité des votes comptabilisés donne le vote au Président.

Les émetteurs sont 100% français.

Aucune situation de conflits d'intérêts n'est apparue et KIPLINK FINANCE n'a donc pas eu à traiter ce type de cas.

Fait le 05/09/2026
Cécile ABDELOUHAB, Secrétaire Générale